

COMPTE-RENDU DES DELIBÉRATIONS DU COLLÈGE

JEUDI 20 JUILLET 2023

Le 20 juillet 2023, le collège de l'Autorité nationale des jeux ;

Vu la loi n°2010-476 du 12 mai 2010 modifiée relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne ;

Vu l'ordonnance n° 2019-1015 du 2 octobre 2019 réformant la régulation des jeux d'argent et de hasard, notamment son article 49 ;

Vu le décret n°2010-481 du 12 mai 2010 modifié relative à l'organisation et au fonctionnement de l'Autorité de régulation des jeux en ligne, notamment son article 5 ;

Vu le décret du 15 juin 2020 et le décret du 13 septembre 2022, portant nomination des membres du collège et de la présidente de l'Autorité ;

A adopté les décisions suivantes :

- ✓ [Décision n° 2023-177 du 20 juillet 2023 relatif à l'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Mission Patrimoine » ;](#)
- ✓ [Décision n° 2023-178 du 20 juillet 2023 relatif à l'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Le Défi Olympique Paris 2024 \(exclu web\) » ;](#)
- ✓ [Décision n°2023-179 du 20 juillet 2023 relatif à l'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Illiko Arcade » ;](#)
- ✓ [Décision n°2023-180 du 20 juillet 2023 relatif à l'exploitation en réseau physique de distribution du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Ticket d'or » ;](#)
- ✓ [Décision n° 2023-174 du 20 juillet 2023 relatif à l'exploitation en réseau physique de distribution du jeu de pari hippique dénommé « quinté plus » ;](#)
- ✓ [Décision n°2023-181 du 20 juillet 2023 relatif au plan d'actions 2023 en vue de prévenir le jeu excessif ou pathologique et le jeu des mineurs de la société exploitant le casino de la ville d'Amélie-les Bains ;](#)
- ✓ [Décision n°2023-182 du 20 juillet 2023 relatif au plan d'actions 2023 en vue de prévenir le jeu excessif ou pathologique et le jeu des mineurs de la société exploitant le casino de la ville de Font Romeu ;](#)
- ✓ [Décision n°2023-183 du 20 juillet 2023 relatif au plan d'actions 2023 en vue de prévenir le jeu excessif ou pathologique et le jeu des mineurs de la société exploitant le casino de la ville de Vernet-les-Bains ;](#)
- ✓ [Décision n°2023-184 du 20 juillet 2023 relatif au plan d'actions 2023 en vue de prévenir le jeu excessif ou pathologique et le jeu des mineurs de la société exploitant le casino Pokerbowl de la ville d'Aix-les-Bains ;](#)
- ✓ [Décision n°2023-185 du 20 juillet 2023 relatif au plan d'actions 2023 en vue de prévenir le jeu](#)

Un régulateur au service d'un jeu sûr, intègre et maîtrisé

[excessif ou pathologique et le jeu des mineurs de la société exploitant le Club Montmartre ;](#)

- ✓ [Décision n°2023-186 du 20 juillet 2023 relatif au plan d'actions 2023 en vue de prévenir le jeu excessif ou pathologique et le jeu des mineurs de la société exploitant le casino de la ville Saint Honoré Les Bains ;](#)
- ✓ [Décision n°2023-187 du 20 juillet 2023 portant modification des exigences techniques relatives à la mise à disposition des données \(données en ligne de la société La Française des Jeux\), \(décision rectificative\) ;](#)
- ✓ [Décision n°2023-188 du 20 juillet 2023 portant proposition de modèles de tableaux de bord trimestriels relatifs à l'exploitation des jeux sous droits exclusifs commercialisés en réseau physique de distribution \(décision rectificative\).](#)

A adopté l'avis suivant : (non publié)

- ✓ Avis n°2023-019 du 20 juillet 2023 portant modifications du calendrier des courses hippiques françaises et étrangères du 28 août au 31 décembre 2023 (cinquième saisine modificative).

Décisions publiées sur le site de l'ANJ le 26 juillet 2023